

## RÉFECTION TUBAGE SUITE INCENDIE



*Lorsque fût installer le premier tubage, l'installateur, n'a pas débistré le conduit et n'as pas poser en haut du conduit une plaque de finition. Ceci a permis aux scories et à la suie de retomber entre le tubage et le conduit, jusqu'au jour où cela a pris feu. De ce fait nous avons débistré le conduit après avoir déposé l'ancien tubage que nous avons remplacé. Puis nous avons rempli l'espace entre le tubage et le conduit avec des billes de verre soufflée de chez Biafeu. Ce qui permet d'éviter tout risque de départ de feu et améliore le tirage. Une place de finition haute ventilée a été installée avec son chapeau.*

*Année de réalisation : 2017*

*Localisation de la réalisation : 30133 Pujaut*

**ETS BONNEAUD SARL**

**Pascal BONNEAUD**

1060 Rue des Ponts Longs - 30150 Roquemaure

Tel : 04.66.82.82.97

E-mail : ets.b@wanadoo.fr